

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

21 janvier 2020

Bilan de l'année 2019

Les membres de l'association Médecins Bénévoles se sont réunis en assemblée générale Le 21 janvier 2020 à 20h00 à Trappes, dans la salle Picasso, mise à disposition par la Mairie de Trappes.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale.

### **Rapport moral.** (ci-joint)

- Benoit Coudert, Président, présente le rapport moral.

Voté .....

### **Rapport d'activité** (ci-joint)

- Michèle TRUBUILT secrétaire, présente le rapport d'activité.

Voté .....

- Nathalie Foucault Assistante Sociale, présente le bilan de l'année.

### **Rapport financier** (ci-joint)

- Eliane AGLIETTI Trésorière présente le rapport financier

Voté .....

### **Présentation des modifications du règlement intérieur et du montant de l'adhésion.**

(Approuvé)

### **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

**Sortant :** Jean Luc Lemaire, qui se représente

**Anne Deleater, Odile Hardouin, Christian Evrard** qui ne se représentent pas.

nouvelle candidature : Monique Bodin

Bertille ASSIGNON sera invitée à tous les CA de l'année 2020

vote ..... du Conseil d'Administrations ainsi constitué :

AGLIETTI Eliane – BDODIN Monique - COUDERT Benoit - CHAPRON Françoise – FOUCAULT Nathalie - - LA BONNARDIERE Odile – LEMAIRE Jean-Luc – PECHEVIS Nanda – PREVOST Anne – Marie – RADIGUET Françoise - TRUBUILT Michèle -

Le Conseil d'Administration élira le nouveau Bureau.

- Pas de questions diverses soumises au Bureau avant l'Assemblée Générale.

- Rappel de la nécessité de renforcer le Conseil d'Administration par la présence d'entrée de nouvelles candidatures.

- En conclusion, pour pouvoir poursuivre son activité et remplir ses missions dans de bonnes conditions, l'association a besoin de continuer à recruter des bénévoles; nous nous devons aussi de maintenir l'engagement de chacun.
- Clôture de l'Assemblée Générale, l'ordre du jour étant épuisé

La secrétaire

Michèle TRUBUILT

Le Président

Benoit Coudert

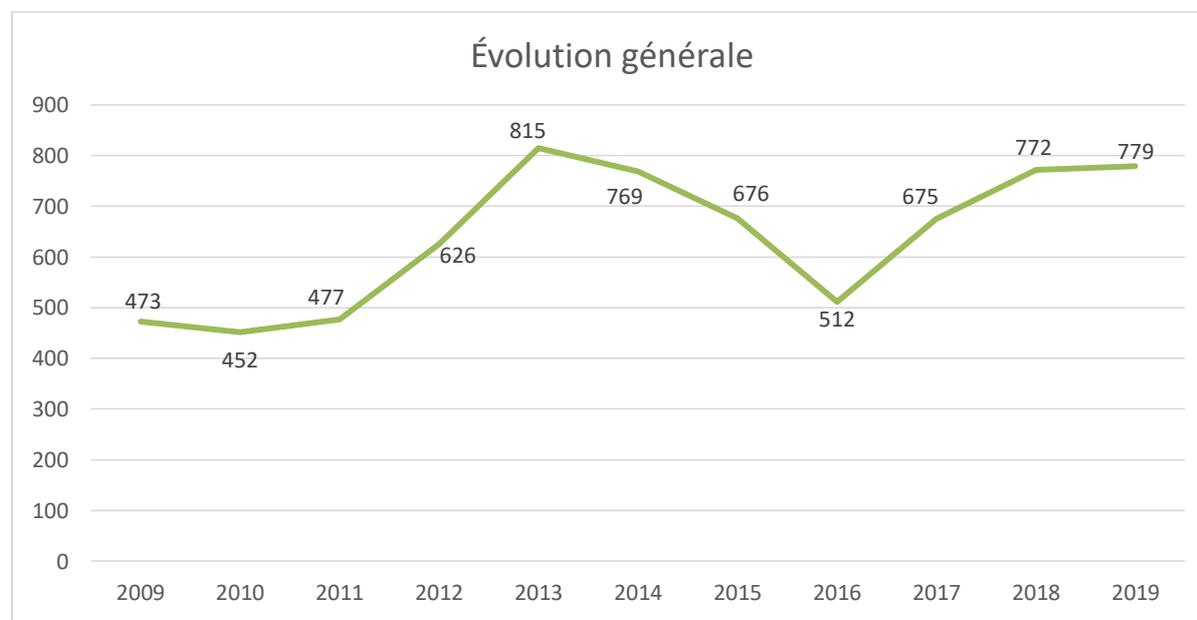
## COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2019

### Activité globale et répartition par Pôle.

Comme l'année précédente, en 2019 la totalité de l'activité de l'association s'est déroulée sur les deux pôles de consultations de TRAPPES. Nous gardons le projet de réouverture d'autres pôles de permanences médicales sur une des communes environnantes, sous conditions de bénévoles disponibles et de mise à disposition de locaux.

Les permanences sociales et la permanence de la psychologue, Madame Dubus se sont déroulées tout au long de l'année, à l'Espace Solidarité (ES) pour les permanences sociales, à l'Institut de Promotion de la Santé (IPS) pour les permanences de la psychologue.

En 2019, l'activité globale de l'Association est à peu près identique à celle de 2018, avec des caractéristiques sur les deux pôles de consultations qui sont présentées ci-dessous.



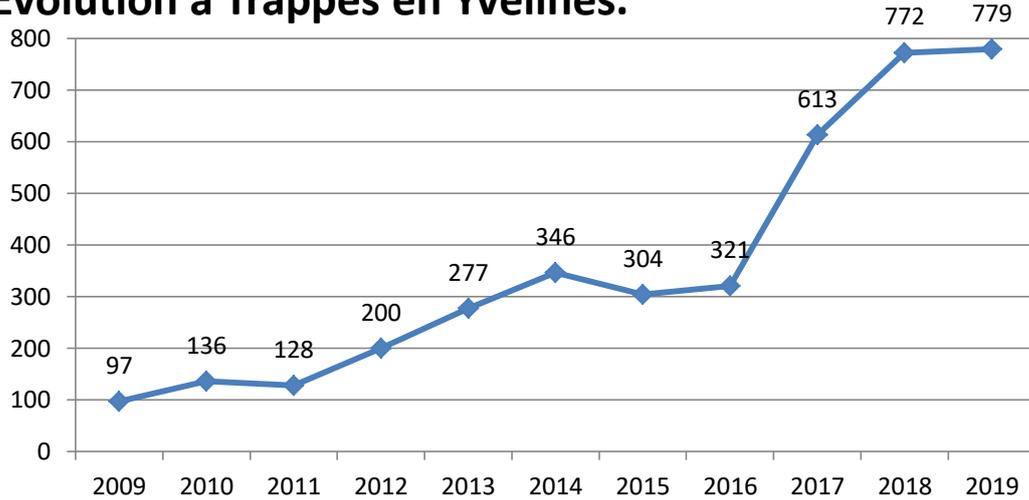
Les conditions d'accueil à l'Espace Solidarité ainsi qu'à l'Institut de la Promotion de la Santé, l'aide et l'excellente collaboration des personnes salariées de la municipalité de Trappes et de la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, travaillant sur ces pôles permettent toujours aux bénévoles de travailler dans de bonnes conditions et d'offrir ainsi un accueil optimal pour les patients pris en charge par l'Association Médecins Bénévoles.

L'étroitesse des locaux à l'Espace Solidarité rend la tâche parfois difficile à tous, mais l'entraide surmonte les difficultés.

La fréquentation du Pôle de l'Espace Solidarité est plus importante que celle de l'IPS. Son implantation géographique dans la ville, ainsi que le regroupement de diverses associations en ce lieu favorisent probablement sa connaissance et sa fréquentation.

Evolution globale du nombre de consultations sur Trappes

## Evolution à Trappes en Yvelines.

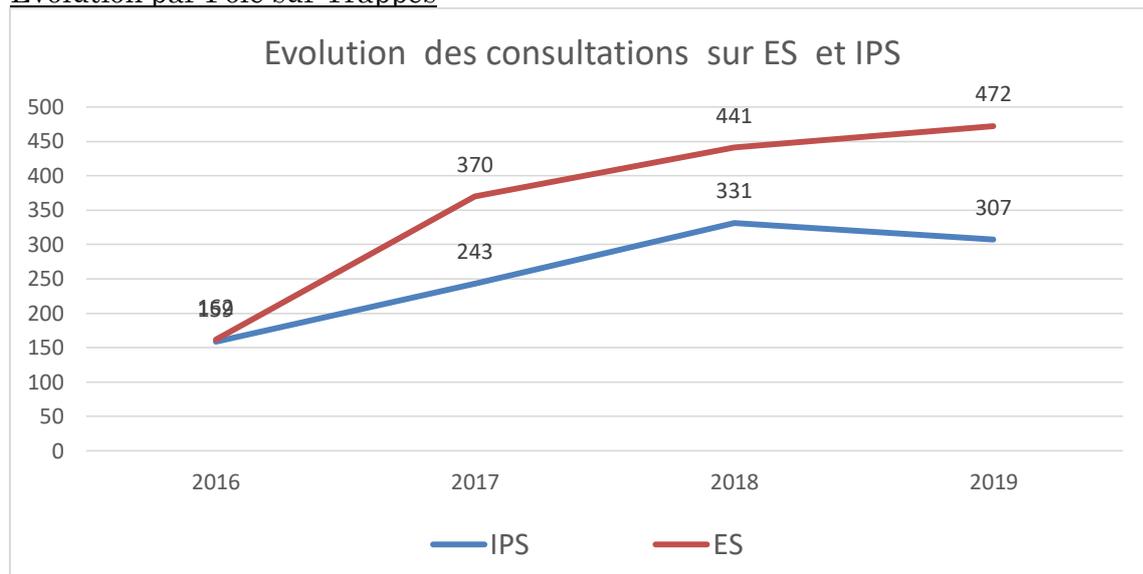


Afin d'évaluer la présence des patients suite à une demande de rendez-vous, nous avons consigné celle-ci tout au long de l'année. Sont rapportées ici, l'étude des données sur l'Espace Solidarité.

Nous observons que 25 % des rendez-vous ne sont pas honorés, ce qui correspond aux données observées dans d'autres contextes et ce n'est donc préoccupant pour le fonctionnement de nos permanences.

Le plus souvent, les créneaux rendus disponibles, permettent de recevoir des patients qui n'ont pas pris de rendez-vous et cela en accord avec le médecin de permanence. Chaque situation est étudiée au cas par cas.

### Evolution par Pôle sur Trappes



## Comparaison du public : IPS/ES

Caractéristiques des patients consultant sur les deux centres.

Conditions de vie – hébergement

|                              | IPS  |     | ES    |     |
|------------------------------|------|-----|-------|-----|
| SDF                          | 4%   | 20% | 16%   | 37% |
| Croix Rouge                  | 3,5% |     | 6%    |     |
| 115                          | 9,5% |     | 12,5% |     |
| Hébergés, mais Sans Dom Fixe | 4%   |     | 3%    |     |

Si tous les patients reçus à Médecins Bénévoles sont en situation de précarité, on constate une différence notable entre les deux pôles concernant les personnes à la rue ou en hébergement précaire.

Le taux de fréquentation et la spécificité du public de l'Espace Solidarité nous persuade qu'il est important de maintenir toutes les permanences possibles sur ce lieu. L'ouverture d'une permanence supplémentaire à l'IPS serait souhaitable.

### Observation sur la globalité de l'activité :

Sur l'ensemble des personnes consultées, 12% sont logées dans des hôtels du 115, ce qui signifie une mise à l'abri, mais pas une continuité de lieu de vie. C'est un écueil à la scolarisation des enfants ainsi qu'au suivi de ces personnes.

Concernant le public reçu :

10% de SDF, déclarent dormir dans des voitures, dans la rue, des abris de fortune  
Les hommes ont encore plus de difficultés que les femmes à trouver un hébergement par le 115. (3 fois plus d'hommes dans la rue ou voitures que de femmes). Mais des femmes sont aussi à la rue, y compris des femmes avec enfants.

Nous constatons que la précarité touche un public toujours aussi nombreux. Il n'y a malheureusement pas d'évolution positive et encourageante depuis l'an passé. Le 115 est saturé et les appels téléphoniques n'aboutissent que très rarement.

Au total, c'est presque 30% des personnes reçues qui sont, soit sans abri, soit logées par le 115 ou encore ont une domiciliation administrative telle que CCAS ou Croix Rouge, auxquelles il faut ajouter les personnes domiciliées en Centre d'accueil d'urgence, tel que le CHRS Stuart Mill.

Nous n'avons pas d'informations sur la domiciliation d'un certain nombre de patients.

### **Couverture sociale :**

Seule, 5,5 % de la population reçue possédait une couverture sociale AME et quelques

personnes ayant obtenu une CMU.

Pour ces situations, l'association ne prend pas à sa charge les frais de pharmacie ou autres frais médicaux. Ce sont souvent d'anciens patients, qui viennent d'obtenir une ouverture de droits et nous les orientons par la suite vers les centres de soins appropriés.

Nous nous renseignons systématiquement sur la situation des personnes, en termes de droits. Nous les informons des démarches à entreprendre pour les demandes d'AME. Nous les aidons en leur montrant ou fournissant les formulaires de demandes, leur donnant les indications nécessaires pour accéder à cette demande et en précisant bien quels sont tous les documents à rassembler. Nos assistantes sociales sont intervenues pour les situations les plus complexes. Nous orientons vers des partenaires tels que le PSP qui peut aider à renseigner des documents administratifs.

Très souvent et très majoritairement, la première demande d'AME est refusée, sans que le motif de ce refus soit compris. Les recours sont éprouvants, les demandes de documents complémentaires apparaissent complexes ou ne sont pas comprises. Toutes ces démarches prennent beaucoup de temps. Nous sommes assez démunis face à cette réalité.

La régularisation est d'une grande complexité pour les personnes qui ont transité par un pays européen.

Les temps de régularisation très longs, amènent à Médecins Bénévoles un public toujours aussi nombreux, qui ne peut avoir accès aux soins dans d'autres structures.

### **Suivi :**

Les médecins de l'Association s'attachent à ce que les patients prennent bien en charge leur santé, lorsqu'ils doivent faire des investigations complémentaires ou avoir des consultations spécialisées. Ils informent de l'importance du suivi médical et de la lecture des résultats.

Les bénévoles d'accueil assurent elles aussi un suivi auprès des patients. Elles s'assurent que ceux-ci se présenteront bien aux rendez-vous spécialisés qui ont été pris, dans l'intérêt du patient, et par respect pour les praticiens qui acceptent de collaborer avec l'association.

Les patients qui ne viennent qu'une fois, se présentent soit pour un bilan, n'ayant pas consulté depuis plusieurs années.

Pour d'autres, la consultation est aussi un lieu d'écoute et de conseils, permettant momentanément, de mieux prendre en charge sa santé.

Quelques patients ne parvenant pas à régulariser leur situation sur le plan de l'Assurance maladie sont amenés à venir consulter régulièrement, pour des soins nécessitant une surveillance continue.

Nous poursuivons notre travail en collaboration avec les PASS (Permanences d'Accès aux Soins de Santé) des hôpitaux, services sociaux des Hôpitaux pour y orienter les patients atteints de pathologies graves. Nous contactons essentiellement les PASS de

Hôpitaux de Rambouillet et Versailles. Tous les bénévoles apprécient particulièrement la qualité des échanges avec les personnes de la PASS de Rambouillet.

Nous devons parfois orienter vers les services d'urgences des Hôpitaux, quand la situation du malade l'impose. Cela se produit de façon exceptionnelle, heureusement.

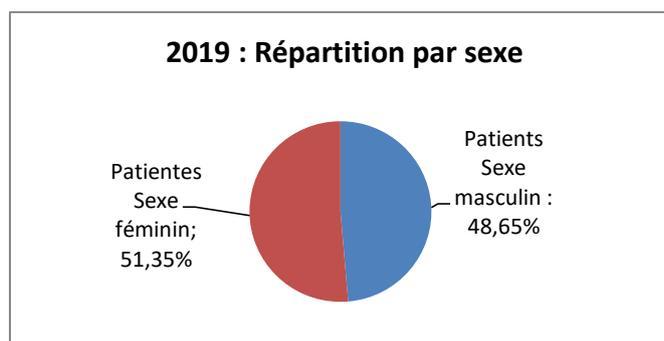
La répartition entre nouveaux patients et anciens patients est restée identique à celle de l'année précédente ; soit, toujours, 50% des nouveaux patients, 50% d'anciens lors des permanences.

L'accompagnement social des patients est un élément important.

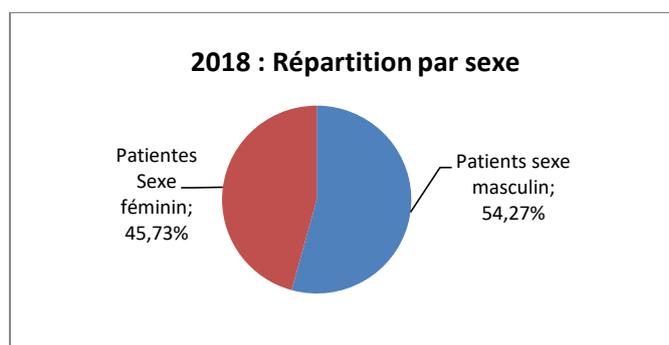
Cf : CR d'activité des assistantes sociales.

La présence de Madame Dubus, psychologue, parmi nous, permet de proposer un accompagnement psychologique. Les permanences sont assurées deux fois par mois.

### Répartition par sexe et adultes/enfants.



La proportion s'inverse par rapport à 2018, où il y avait encore une majorité d'hommes sur des contextes de permanences identiques.



En détaillant un peu plus les données, on observe qu'il y a une fréquentation de l'IPS plus importante par un public féminin. La proximité de l'Hôtel le « Pavillon Bleu » a probablement une incidence sur cette fréquentation.

|  | Consultations ES Trappes<br>du 1er Janvier<br>au 31 décembre 2019 |            | Consultations IPS Trappes<br>du 1er Janvier<br>au 31 décembre 2019 |            |
|---|---|------------|--|------------|
|   | <b>Nombre de consultations</b>                                    | <b>472</b> |  | <b>307</b> |
| Hommes  | 242   | 51,27%     | 137  | 44,63%     |

|        |     |        |     |        |
|--------|-----|--------|-----|--------|
| Femmes | 230 | 48,73% | 170 | 55,37% |
|--------|-----|--------|-----|--------|

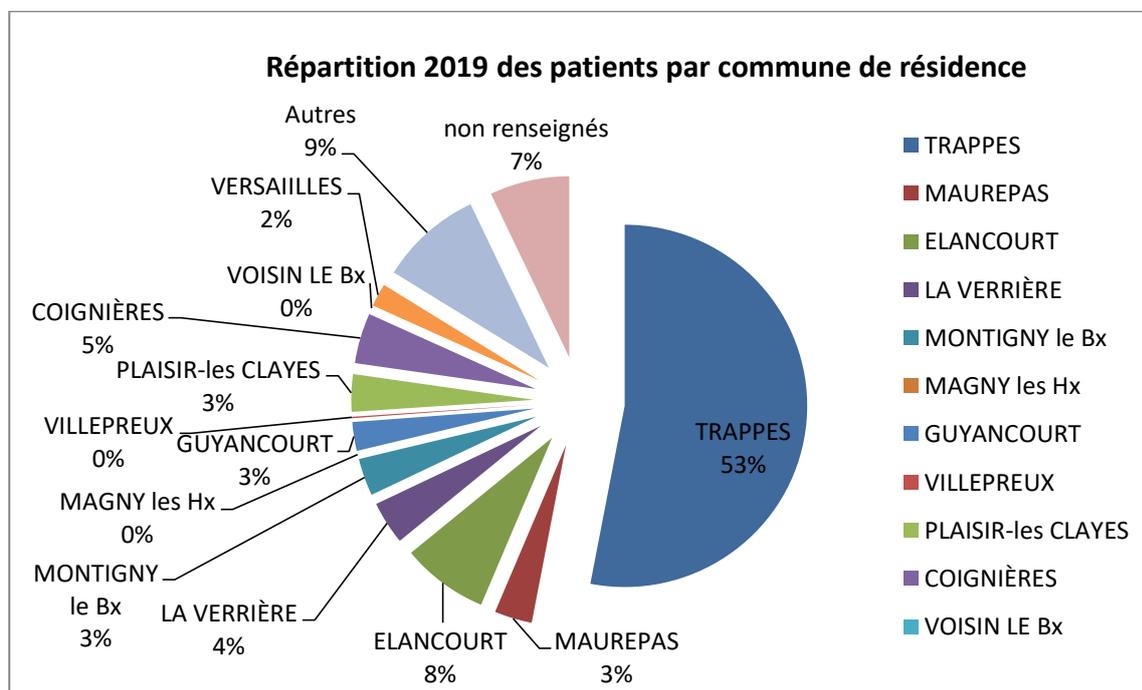
Parmi cette répartition, il y a 10% d'enfants de moins de 12 ans.

La majorité des patients est composée par une population dont l'âge se situe entre 20 et 40 ans, soit presque 50 % des patients. Ces données restent inchangées par rapport à l'année précédente.

L'Association prend en charge le suivi des personnes résidant sur le territoire français, qui ont perdu leurs droits ou qui n'ont pas encore pu obtenir une couverture sociale. Concernant les personnes qui ne sont sur le territoire que de façon transitoire, les investigations médicales ne sont pas prescrites. Notre association n'a pas vocation à prendre en charge les personnes étrangères de passage. Les soins ponctuels leur sont prodigués, si elles sont malades durant leur séjour.

Nous poursuivons collaboration et partenariat avec d'autres associations, dont la Croix Rouge, les Restaurants du Cœur et le Secours Populaire, le Secours Catholique, le PSP (Point Service à la Personne), pour l'aide aux démarches administratives...

### Répartition des patients sur l'agglomération de SQY et par commune de résidence.



82 % des personnes consultées résident sur l'agglomération de Saint Quentin en Yvelines.

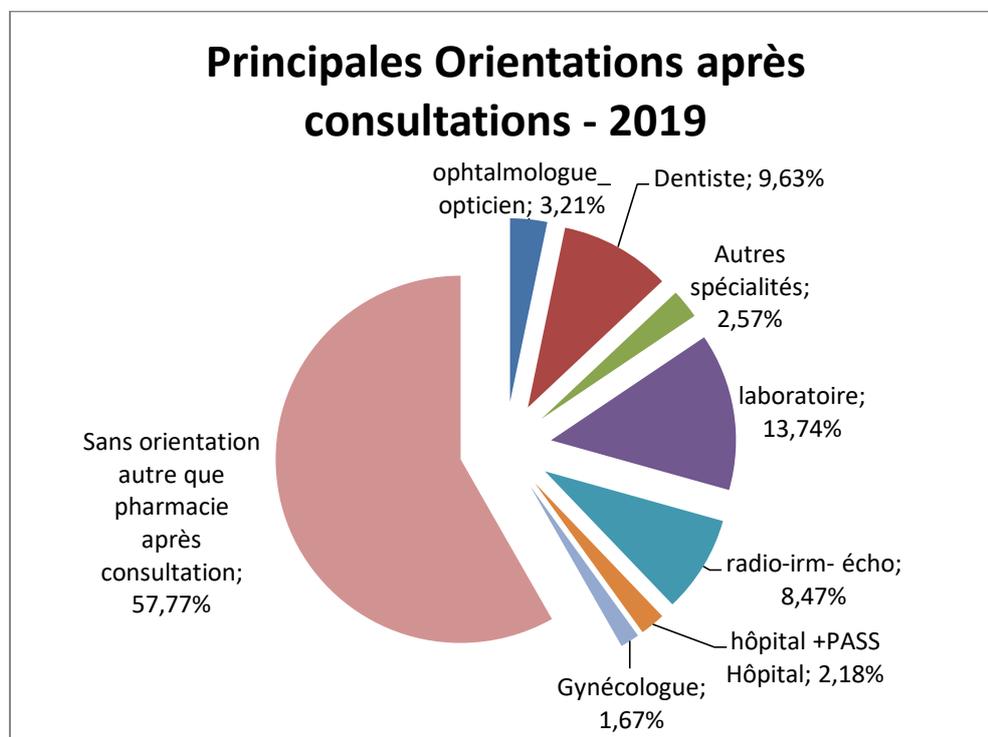
Le nombre de personnes sans domiciliation, qui ne peuvent donc être répertoriées sur aucune commune a une incidence sur ce pourcentage. Ces personnes vivent sur le territoire de l'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, sans détermination de communes.

Une grande proportion du public fréquentant les permanences est domiciliée à Trappes. Cette proportion a encore légèrement augmenté depuis l'an passé, du fait des permanences se déroulant exclusivement sur cette commune.

Le reste du public se répartit sur l'ensemble des communes de l'agglomération, avec encore une prédominance pour Elancourt.

Enfin, comme tous les ans, des patients viennent de Versailles, Poissy ou communes plus éloignées et même Paris.

### Orientations après consultations



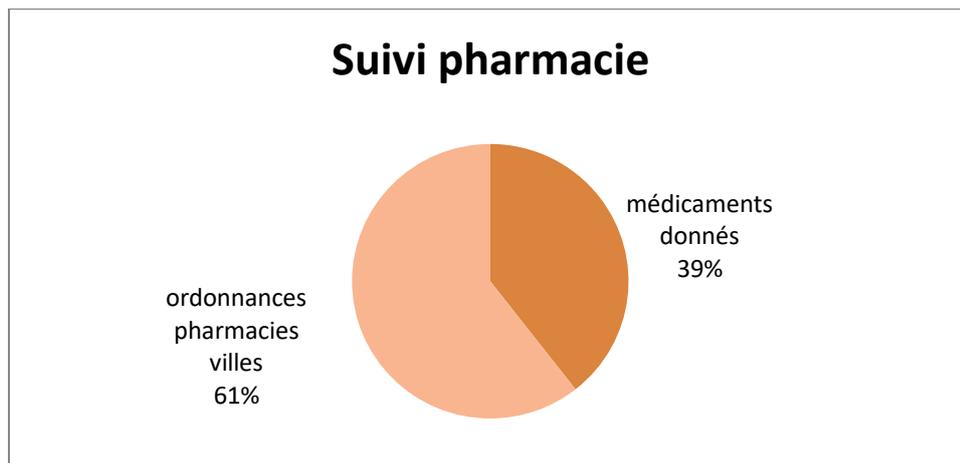
D'une année sur l'autre ces données sont stables, avec des variations insignifiantes, qu'il n'y a pas lieu de commenter particulièrement pour l'année 2019.

Comme toujours, les orientations qui engagent le plus l'association sur le plan financier, sont les suivis dentaires. Il est fréquent que les consultations débouchent sur la nécessité de prothèses. Les prises en charge de prothèses dentaires ne se font qu'après proposition et étude des devis. Chaque situation est étudiée au cas par cas. Lorsque le budget le nécessite, les devis sont mis en attente.

N'apparaissent pas ici, les orientations non médicales, vers des services sociaux ou vers les Assistantes sociales de l'association.

Par ailleurs, nous conseillons et dirigeons les patients vers des structures telles que la CIMADE et autres associations partenaires, selon les situations.

### Pharmacie en 2019



C'est presque 55% des consultations qui ont fait l'objet de la délivrance d'une ordonnance.

Dans 40 % des cas, les médicaments ont pu être remis aux patients, grâce au stock de médicaments conservés à la pharmacie de l'IPS, dans le local médicalisé, Dans les cas contraire, les patients vont vers les pharmacies de ville partenaires qui adressent les factures à l'association.

La pharmacienne constitue, réactualise et ajuste le contenu de la pharmacie, selon les besoins exprimés par les médecins. Elle s'adresse pour cela à Pharmacie Humanitaire Internationale (PHI) qui nous fournit gratuitement les médicaments.

Michèle TRUBUILT  
Secrétaire

## **MEDECINS BENEVOLES BILAN DE L'ANNEE 2019 POUR LES ASSISTANTES SOCIALES**

### **Notre activité cette année a dû faire face à de nombreux changements tant sur l'organisation du service que face à l'environnement social.**

Après de nombreuses années passées au service de l'association Nanda a cessé de faire des permanences en janvier dernier.

Françoise Radiguet et Nathalie Foucault ont diminué le rythme et assuré les permanences tous les 3 semaines jusqu'à cet été.

En effet, il est plus facile de faire les vacations à 2, car les situations sont très complexes. Cela permettait à l'une d'être concentrée sur l'histoire du patient pendant que l'autre s'occupait de l'administratif, au vu des difficultés rencontrées. Cela nous permettait également de réfléchir à deux sur les orientations et les démarches à effectuer par l'usager.

Nous espérons avec l'aide de Françoise Bombled assistante sociale en retraite pouvoir replanifier dès 2020 deux permanences par mois. Malheureusement elle n'a pas souhaité continuer à nos côtés.

Pour diverses raisons Françoise R ne peut plus continuer à assumer les permanences, Nathalie F est donc seule depuis la mi-octobre.

**EN 2019** nous avons reçu une cinquantaine de personnes lors de 18 permanences ce qui est un peu moins que les années précédentes.

### **Nous nous efforçons de recevoir et d'accompagner les patients malgré les difficultés qui s'accumulent :**

-La législation évolue au quotidien avec comme but semble-t-il de réduire les dépenses et de freiner l'immigration clandestine. Une mise à jour régulière des connaissances est nécessaire, Les procédures, les formulaires, les pièces justificatives à fournir changent constamment, ce qui nous oblige à faire une demande, puis des recours et de ce fait rallonge les délais d'obtention des aides et des papiers pour les usagers.

-Les hébergements sont surchargés : il n'y a quasiment plus de possibilité d'accès pour les personnes que nous espérons aider, même pour les plus démunis : Hommes gravement malades, femmes enceintes, enfants, femmes sortant de la maternité se retrouvant dans la rue avec leurs bébés...

-Les partenaires sont débordés ou n'existent plus (conseillères solidarité de la CPAM et accès difficile au 36 46 , La Croix Rouge qui limite les domiciliations et les communes qui ne les font pas pour les personnes sans domicile fixe etc..).

**DANS CE CONTEXTE** nos moyens d'actions sont très limités, et les quelques réussites dont nous avons des retours nous demandent beaucoup d'investissement. Ces démarches sont tellement compliquées, que seules, celles effectuées par des personnes accompagnées peuvent avoir une chance d'aboutir.

### **Nous avons pu, entre autre**

-Faire un certain nombre de demandes d'AME, et permettre aux patients d'avoir une couverture sociale.

-Aider plusieurs personnes à obtenir une carte de séjour pour soins.

-Aider au déblocage de certaines situations administratives compliquées. Nous avons réussi à les résoudre avec l'aide des juristes et médecins du COMEDE et, des juristes et travailleurs sociaux du GOOGLE GROUP « égalité des droits sociaux pour étrangers et précaires »

-D'autres ont pu être aidés par Domasil pour faire un récit suffisamment étayé pour bénéficier du statut de réfugié et ainsi ouvrir leurs droits sociaux.

Nous ne pouvons pas chiffrer toutes ces actions dont nous n'avons généralement pas de retour sauf lorsqu'il y a blocage.

-Nous avons également participé à la vie de l'association, en permettant, nous l'espérons, de faciliter des contacts avec les structures ou certains élus ou pour le recrutement de quelques bénévoles même si cela n'a pas toujours abouti à un engagement durable.

### **POUR LA SUITE**

- Jusqu'en Juin, nous essayerons de proposer une permanence par mois dans la mesure des possibilités.

- Par ailleurs nous réfléchissons à la façon dont nous pourrions rester utiles à l'association, peut être ponctuellement, grâce à nos contacts et à nos sources d'information en matière de législation.

. Nous renouvelons notre appel insistant sur l'urgence de trouver une assistante sociale pour continuer notre mission dans les meilleures conditions possibles.

Je profite donc de cette assemblée générale pour remercier Nanda de tout ce qu'elle nous a apporté durant ces années de collaboration. Merci aussi à Nanda d'assumer des permanences, parfois au dernier moment. Merci à Françoise, pour le travail qu'elle assure malgré tout en coulisse.

Pour les Assistantes sociales  
Nathalie Foucault